

8. Domaines de compétences par thème
8.9 – Culture

N° 54-2024

DECISION DU MAIRE

Signature d'un contrat de cession avec la compagnie les Amis de Christine

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,
Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,
Vu la délibération 101-2022 du 19 septembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

DECIDE de signer un contrat de cession avec la compagnie LES AMIS DE CHRISTINE domiciliée 14, rue de Gaillac – 31500 TOULOUSE pour une représentation du spectacle « Le Repos du Guerrier » au théâtre l'Eclat le mardi 26 mars 2024 pour un montant de 2.200 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 6 mars 2024

Pour le Maire et par délégation,



Julien TIMON
Troisième Maire-adjoint en charge
De la culture et du patrimoine